Planification de l'instruction collective pour les sous-unités de la Réserve

Si les troupes sont inactives, que les attributions de leçons se font fréquemment à la dernière minute et que vous ne disposez pas du temps nécessaire pour intégrer la procédure de combat ou que des activités aléatoires s'introduisent de force dans le programme de votre unité, il est possible que votre processus de planification de l'instruction ait besoin d'être réinitialisé. La planification d'une bonne instruction est possible (et essentielle!) pour les unités de classe A, même pour celles qui sont bien en deçà de leur effectif établi d'officiers et de sous-officiers. Cela exige du travail, mais il s'agit d'une responsabilité clé de la chaîne de commandement et non d'une tâche à déléguer au personnel de soutien qui travaille à temps plein. Une planification précoce de qualité portera ses fruits au cours de l'année d'instruction bien chargée.

Ce ne sont pas toutes les unités qui planifient mal l'instruction, mais seulement très peu d'entre elles la planifient invariablement de façon excellente. Le présent article décrit une façon de planifier l'instruction de la Réserve de l'Armée canadienne. Bien qu'il s'adresse surtout aux commandants de sous-unités, l'article peut également être utile à d'autres membres de l'état-major de compagnies, d'escadrons ou de batteries, ainsi qu'au personnel des opérations et aux commandants d'unités.

Première étape – Rafraîchissez votre mémoire au sujet de vos résultats attendus

a. Examinez le plan des opérations de l'unité (niveau 4). En tant que commandant de sous-unité, la première étape consiste à examiner les tâches qui vous sont assignées dans le plan des opérations de votre unité. Confirmez l'orientation et les directives du commandant d'unité pour l'exercice et les normes d'aptitude au combat qui doivent être validées (le cas échéant). Ensuite, effectuez la coordination avec le personnel des opérations de l'unité pour confirmer les dates de l'exercice, l'affectation des ressources, les réservations de secteurs d'entraînement et les contraintes ou restrictions. Utilisez toute cette information pour faire une brève analyse de mission par rapport à vos objectifs d'exercice.

b. Examinez le protocole de planification. Rendez-vous sur le Réseau d'apprentissage de la Défense (RAD) et examinez les objectifs de compétence (OCOM) suivants tirés du Cours d'officier d'état-major subalterne de l'Armée de terre (cours d'OEMSAT) [module 3, partie 1]. Il s'agira d'une mise à jour des connaissances utiles pour quiconque a suivi le cours d'OEMSAT il y a plus de quelques années (ou qui l'a parcouru rapidement plutôt que d'en avoir assimilé complètement le contenu) :

- OCOM 003.01 – Leçon 3 – Mise en œuvre de la sécurité de l'instruction
- OCOM 003.01 – Leçon 4 – Responsabilités en matière de contrôle des champs de tir
- OCOM 003.01 – Leçon 5 – Normes d'aptitude au combat
- OCOM 003.01 – Leçon 6 – Planification de l'instruction (*surtout cet OCOM-ci*)
- OCOM 003.02 – Leçon 4 – Analyse après action (AAA)
- OCOM 003.02 – Leçon 5 – Évaluation de l'instruction

La publication B-GL-335-001, intitulée Prise de décision et planification au niveau tactique, constitue une autre excellente référence.

c. Réunissez les normes d'aptitude au combat. Familiarisez-vous avec les normes d'aptitude au combat (NAC) de votre corps ou de votre branche, qui sont examinées et mises à jour chaque année par le Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne (CDIAC). Elles se trouvent sur le portail des Services collaboratifs de gestion de l'information de l'Armée de terre (SCGIA) de l'instruction collective de l'Armée de terre, à l'adresse suivante :

https://acims.mil.ca/org/ArmyCT/Approved%20Battle%20Task%20Standards/Forms/AllItems.aspx

Deuxième étape – Synchronisation du calendrier

Idéalement, c'est après consultation de la matrice de synchronisation de la brigade que les exercices de votre plan des opérations de l'unité (niveau 4) ont été programmés; étant donné que les fins de semaine réservées à l'instruction individuelle y sont affichées, vous pouvez éviter de planifier des exercices à des moments où les membres de votre personnel sont déjà occupés.

En supposant que les exercices ont été programmés de cette manière, commencez la planification avec l'objectif final en tête, à savoir le stage d'instruction de la brigade ou de la division pendant l'été et les NAC qui seront confirmées lors de celui-ci. Inscrivez tous vos exercices programmés dans un grand calendrier. Ajoutez tous les éléments connus : les fins de semaine où des exercices sont prévus, les fins de semaine où de l'instruction individuelle est prévue, le jour du Souvenir, les fins de semaine prolongées, les dîners militaires, les activités de relations communautaires (RELCOM), etc. Marquez les activités programmées de l'unité (celles imposées par le commandant de l'unité), car vous ne disposerez pas de ces périodes de temps pour l'instruction. Il peut s'agir de séances de drill avant le jour du Souvenir, d'instruction obligatoire (éthique, Équipe canadienne d'aide à l'instruction, etc.). Ce qui reste indiquera le temps disponible pour l'instruction de la compagnie avant chaque exercice. Un travail de coordination étroite avec le personnel des opérations de votre unité est essentiel à partir de cette étape, car il a besoin d'un préavis de plusieurs mois pour réserver des munitions, des secteurs d'entraînement, etc.

Troisième étape – Planification des exercices

Généralités

Concentrez-vous maintenant sur chacun des exercices de fin de semaine. Pour chacun d'entre eux, vous devrez créer des instructions en vue de l'exercice composées de plusieurs documents de référence.

- Instructions générales
- Annexe A – Calendrier/Horaire
- Annexe B – Aménagement du champ de tir et instructions en matière de sécurité
- Annexe C – Instructions relatives à l'AAA
- Annexe D – Instructions relatives au déploiement et au redéploiement
- Annexe E – Plan de validation des NAC (s'il y a lieu) Quelles NAC? Qui les validera? Comment les validations seront-elles rapportées? (Gestion SSAM?)

- Annexe F – Calques/tracés des cartes (probablement en diffusion restreinte jusqu'à ce que les ordres d'opération tactiques soient émis)
- Annexe G – Scénario tactique et ordre d'opération de la compagnie (s'il y a lieu, en diffusion restreinte jusqu'à leur émission)

Il est possible de présenter l'instruction d'exercice sous différentes formes. Toutefois, l'essentiel est de reconnaître que l'instruction d'exercice ne constitue pas l'ordre d'opération tactique, mais qu'elle concerne plutôt le plan administratif de l'exercice, y compris le plan des rations, le plan des transports, le plan des toilettes portatives, etc. Elle crée un cadre administratif à l'intérieur duquel l'instruction se déroulera. Ainsi, le paragraphe sur la mission des instructions générales ne devrait pas se lire comme suit : « saisir l'objectif X »; il devrait plutôt se lire comme ceci : « entraîner les pelotons pour satisfaire à la NAC - Exécution d'une attaque ».

Séquence de la planification

Si plusieurs compagnies doivent effectuer un exercice, vous pouvez supposer que votre commandant d'unité dirigera l'exercice et que le personnel des opérations de l'unité émettra l'instruction d'exercice. De nombreux exercices de fin de semaine ne seront que des exercices de compagnie, d'escadron ou de batterie. Pour ces exercices, la planification sera normalement effectuée par l'équipe composée du commandant de la sous-unité, du commandant adjoint, du sergent-major de compagnie (SMC) et du sergent quartier-maître de compagnie (SQMC). Ensemble, parcourez le processus suivant :

1. Après avoir consulté le commandant de l'unité, le commandant de la sous-unité (en collaboration avec le SMC) définit sa vision de l'exercice.
2. Le commandant de la sous-unité, le commandant adjoint, le SMC et le SQMC effectuent une reconnaissance de l'exercice (envisagez d'effectuer toutes les reconnaissances d'exercice en été, lorsqu'il y a une pause dans l'instruction de l'unité et que vous avez, espérons-le, plus de temps, ou lors d'un exercice antérieur pendant une pause tactique si vous disposez du temps nécessaire). Dans la mesure du possible, demandez à votre officier des opérations ou à votre adjudant des opérations de la Force régulière de vous accompagner afin qu'ils aient une bonne idée de ce qui se passera pendant l'exercice. Ainsi, ils seront en mesure de mieux appuyer l'exercice et d'éliminer tout conflit potentiel avec les activités d'autres unités. Mais avant tout, le personnel des opérations à temps plein assiste aux réunions de coordination périodiques des opérations et de l'instruction de la brigade (ou l'équivalent au sein de votre Groupe-brigade du Canada [GBC]) afin qu'il puisse être bien renseigné au sujet des futurs plans d'instruction collective de l'unité, de manière à s'assurer que votre GBC et les autres unités soient au courant de ce que vous faites, et que vous ne planifiez pas dans le vide. Cela facilitera également les possibilités interarmées et le renfort provenant d'autres unités (techniciens médicaux, personnel des transmissions, membres du génie) ou la recherche de soutien pour accomplir les tâches d'agir comme forces d'opposition.
3. Le commandant adjoint de la compagnie et le SQMC rédigent les instructions générales d'après la vision du commandant de la sous-unité pour l'exercice.
4. Le commandant de la sous-unité fait un briefing de suivi au commandant de l'unité au sujet du plan d'exercice (après la reconnaissance et au moins 90 jours avant l'exercice).

5. Le commandant adjoint rédige l'instruction d'exercice (moins les annexes F et G) aux fins d'examen par le commandant de la sous-unité. Pendant la rédaction de l'instruction, le commandant adjoint devrait coordonner les détails avec le personnel des opérations de l'unité pour permettre une planification en parallèle. À ce stade, toute demande de soutien à l'instruction (fournitures) provenant de l'extérieur de l'unité devrait également être transmise aux fins de traitement par l'intermédiaire du personnel des opérations de votre unité. Si l'instruction est validée, le commandant adjoint devrait s'assurer qu'un événement est créé dans Gestion SSAM pour les NAC précises à valider pendant l'exercice; à la fin de l'exercice, il devrait s'assurer que l'événement est mis à jour pour refléter la liste des soldats qui ont atteint les NAC en question, en gardant à l'esprit que tous les soldats n'atteignent pas toutes les NAC.

6. Le commandant de la sous-unité rédige l'ordre d'opération et le scénario tactique (le cas échéant), et le personnel de la compagnie prépare les tracés. Ces documents constituent ensuite des annexes à l'instruction d'exercice, mais ils sont en diffusion restreinte jusqu'à ce que le commandant de la sous-unité émette les ordres pertinents. Le scénario tactique devrait être conforme à l'environnement d'instruction axée sur les actions décisives[i]. Idéalement, vous devriez utiliser un scénario général qui est conforme à ce qui sera utilisé pour le stage annuel afin que les soldats se soient familiarisés avec l'ennemi et le scénario général avant de partir pour participer à cet exercice. Si vous avez de la chance, votre GBC aura fait les préparatifs de base bien à l'avance, ce qui vous permettra d'utiliser le scénario.

7. L'instruction d'exercice signée (par le directeur de l'exercice ou le commandant de la sous-unité) devrait être remise au personnel des opérations de l'unité bien avant l'exercice (environ 60 jours) et peut être mise à la disposition du peloton à ce moment-là également afin que le personnel du peloton ait accès aux détails administratifs. Vous pouvez également souhaiter distribuer le scénario tactique (mais pas les ordres, ni le tracé) tôt afin que les troupes puissent se familiariser avec la situation générale de l'exercice. Comme il a été expliqué précédemment, l'idéal est que le scénario général soit uniforme pour toute l'année d'instruction. L'ordre d'opération tactique et les tracés (annexes) ne devraient être communiqués qu'après la transmission des ordres de la compagnie.

8. Idéalement, prévoyez une reconnaissance de confirmation peu avant l'exercice pour tenir compte de tout changement potentiel du secteur d'entraînement attribuable aux conditions météorologiques et pour confirmer ou marquer les itinéraires d'entrée et de sortie, les bases de patrouille, etc. Cette reconnaissance est particulièrement importante pour les exercices réalisés en hiver, lorsque des terrains n'appartenant pas au MDN sont utilisés, et pour les exercices qui ont fait l'objet d'une reconnaissance à l'été, mais qui ont été mis en œuvre à l'automne ou au printemps. La tâche peut être effectuée par un membre du personnel des opérations à plein temps, comme le sous-officier des opérations.

Principes généraux à suivre lors de la planification de l'instruction :

- Recourir à la procédure de combat. Cela correspond au principe d'instruction « *S'instruire pour incarner la doctrine* ». En plus de suivre les étapes, vous devez suivre la règle du 1/3 : 2/3.

- Compagnie, escadron ou batterie et éléments de plus petite taille – utilisez le carnet de campagne et les ordres verbaux. Évitez les présentations PowerPoint, etc., à moins qu'il ne s'agisse de solutions numériques auxquelles vous aurez accès sur le terrain. Cela correspond à un autre principe d'instruction, « *S'instruire en combattant* ».

- Le commandant de la sous-unité devrait élaborer sa vision de l'exercice en se demandant quelles sont les histoires de guerre dont il aimerait que les caporaux et les soldats discutent au mess dans les semaines qui suivront l'exercice. Les exercices les plus mémorables sont ceux qui représentent un défi important pour les soldats (savoir les pousser, mais sans les faire craquer) ou encore ceux qui les amènent à faire quelque chose qu'ils n'ont jamais fait auparavant. Les exercices les plus mémorables favorisent le maintien des effectifs et la participation aux exercices ultérieurs.

- Le commandant de l'unité devrait occasionnellement observer les ordres de la compagnie, de l'escadron ou de la batterie et fournir de la rétroaction aux fins de perfectionnement aux commandants des sous-unités.

- Le commandant de la sous-unité devrait fréquemment observer les ordres du peloton et fournir de la rétroaction aux fins de perfectionnement aux commandants du peloton.

- Si nous suivons la règle du 1/3 : 2/3, nous ne devrions <u>jamais</u> donner d'ordres d'opération le vendredi soir d'un exercice, car cela ne laisse presque pas de temps aux subordonnés pour effectuer leur propre procédure de combat... Alors, quand les ordres devraient-ils être donnés?

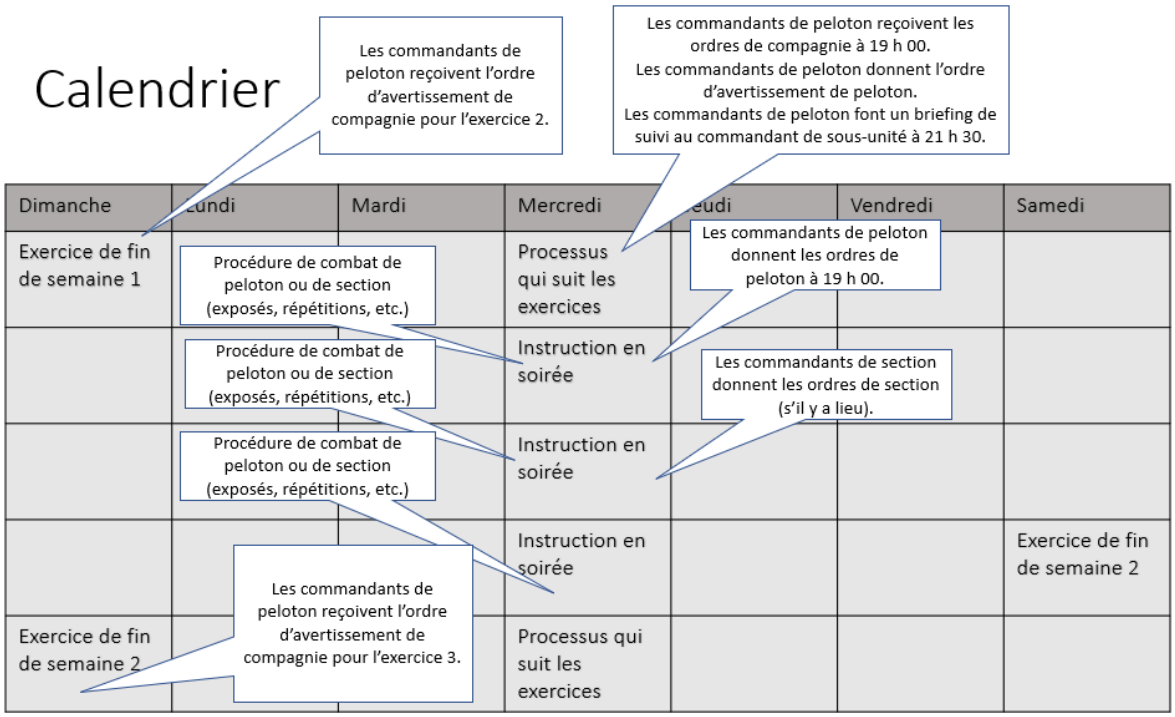

Le programme proposé permettra à vos pelotons et à vos sections de disposer d'un maximum de temps pour effectuer la procédure de combat nécessaire pour se préparer à l'exercice.

Quatrième étape – Planification de l'instruction des soirs de semaine

Maintenant que vos exercices sont planifiés, vous devez permettre à vos pelotons de préparer les soirées d'instruction qui mèneront à ces exercices. Cette étape est cruciale. Une planification détaillée à ce stade permettra aux instructeurs d'organiser les activités à l'avance et de réduire la probabilité que les soldats ne fassent rien. Pour y parvenir, la tenue mensuelle d'une « soirée des chefs » est recommandée. L'objectif de la soirée des chefs est de permettre aux chefs (jusqu'au niveau du commandant adjoint de la section – les soldats n'y participent pas) de planifier en détail l'instruction du mois suivant (jusqu'à la prochaine soirée des chefs). Lors de cette séance, le commandant adjoint de peloton attribuera la présentation des exposés nécessaires, les fournitures ou le matériel d'instruction pourront être réservés ou faire l'objet d'une demande, les leçons seront préparées par les instructeurs affectés à cette tâche, etc.

Si nous voulons que nos sous-officiers offrent de l'instruction de grande qualité, nous devons les informer suffisamment tôt de ce nous attendons d'eux et leur donner le temps nécessaire pour se préparer. Il existe (au moins) deux options. Certaines unités prévoient une soirée supplémentaire consacrée à cette préparation. D'autres unités y consacrent une soirée d'instruction par mois. À cette occasion, soit les soldats ne se présentent pas du tout, soit ils se présentent, mais suivent une autre forme d'instruction comme de l'entraînement physique, du sport ou toute autre activité qui ne nécessite pas la supervision de plus d'un sous-officier.

Option A – Ajout d'une soirée des chefs à des fins administratives

Option A – Horaire de la soirée des chefs

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Exercice de fin de semaine 1			Processus qui suit les exercices			
	Soirée des chefs		Procédure de combat			
			Procédure de combat			
			Procédure de combat			Exercice de fin de semaine 2
Exercice de fin de semaine 2			Processus qui suit les exercices			

Les commandants de peloton reçoivent les ordres de compagnie à 19 h 00. Les commandants de peloton donnent l'ordre d'avertissement de peloton. Les commandants de peloton font un briefing de suivi au commandant de sous-unité à 21 h 30.

Le commandant adjoint de peloton attribue les leçons, les sous-officiers préparent les leçons, les autres tâches administratives sont effectuées, les ordres de peloton sont donnés (à moins que les ordres soient donnés à l'ensemble du peloton, et non seulement aux chefs de peloton).

Cette option est préférable, mais si elle n'est pas réalisable, l'horaire suivant fonctionnera également.

Option B – Horaire de la soirée des chefs

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Exercice de fin de semaine 1			Processus qui suit les exercices			
			Soirée des chefs			
			Procédure de combat			
			Procédure de combat			Exercice de fin de semaine 2
Exercice de fin de semaine 2			Processus qui suit les exercices			

Les ordres de peloton sont donnés, le commandant adjoint de peloton attribue les leçons, les sous-officiers préparent les leçons et les autres tâches administratives.

Les commandants de peloton reçoivent les ordres de compagnie à 19 h 00.
Les commandants de peloton donnent l'ordre d'avertissement de peloton.
Les commandants de peloton font un briefing de suivi au commandant de sous-unité à 21 h 30.

Les troupes font des activités nécessitant une supervision minimale, comme de l'entraînement physique ou du sport, sous la supervision d'un sous-officier.

Le sous-officier supervisant l'entraînement physique ou le sport devrait être désigné lors de la soirée des chefs précédente afin qu'il dispose du temps nécessaire pour planifier l'activité. Il doit également être exempté de toute leçon à donner au cours du cycle d'instruction à venir, à moins que davantage de temps lui soit accordé pour la préparer.

Même si les pelotons détermineront l'instruction et les autres activités nécessaires à la préparation de l'exercice, le commandant de la sous-unité et le SMC devraient s'intéresser aux plans élaborés par les pelotons. Le commandant adjoint de la compagnie et le SQMC ont également un rôle à jouer dans l'harmonisation des demandes de ressources soumises par les pelotons.

Qui fait quoi

La mise en œuvre de ce système est plus facile à réaliser si elle est dirigée par le commandant de l'unité, mais elle peut aussi être dirigée par le commandant de la sous-unité si le commandant de l'unité a d'autres priorités.

Responsabilités du commandant d'unité

- Demander que les NAC associées au stage annuel soient diffusées par le personnel du GBC suffisamment tôt pour inscrire les NAC préparatoires dans le plan des opérations de l'unité (niveau 4). Idéalement, obtenir le scénario général et la trame narrative de l'ennemi qui seront utilisés lors du stage annuel et les fournir aux commandants de sous-unités suffisamment tôt pour que ces derniers les utilisent lors de l'instruction au niveau de la compagnie.
- Faire en sorte que le plan des opérations de l'unité (niveau 4) contienne les détails nécessaires à la planification des exercices de la compagnie (l'orientation et les directives doivent comprendre l'intention du commandant d'unité, les dates, les NAC, les secteurs d'entraînement, etc.) et que ces exercices soient programmés à un moment où toutes les ressources requises seront disponibles (s'assurer que tout l'équipement fourni par l'unité pour l'instruction individuelle

d'été a été retourné, s'assurer que les exercices ne sont pas programmés en même temps que l'inspection technique annuelle, etc.).

- S'assurer que le personnel des opérations de l'unité participe à l'ensemble des activités de planification.
- S'assurer que le plan des opérations de l'unité (niveau 4) indique les dates des activités de l'unité afin que les compagnies puissent planifier en conséquence (séances de drill avant le jour du Souvenir, passations de commandement, activités pour souligner l'anniversaire du régiment, etc.).
- Fournir de l'orientation et des directives aux commandants de sous-unités avant le cycle de planification d'exercices, surtout si votre plan des opérations (niveau 4) n'est plus pertinent en raison des événements qui se sont produits ou pour une autre raison.
- S'assurer que les commandants de sous-unités présentent un briefing de suivi au commandant de l'unité au moins 90 jours avant l'exercice.
- S'assurer que les commandants de sous-unités fixent une date pour les ordres de la compagnie à l'intention des commandants de peloton et qu'ils observent les ordres de la compagnie.
- Insister sur l'utilisation de la procédure de combat, des ordres verbaux et de la règle du 1/3 : 2/3.
- Les soirées des chefs sont essentielles et doivent être maintenues. Insister pour qu'après chaque soirée des chefs, toutes les périodes d'instruction des soirs de semaine soient définies et que les leçons connexes soient attribuées à un instructeur afin qu'il n'y ait pas de perte de temps lors d'une soirée de rassemblement.
- S'attendre à encadrer les commandants de sous-unités jusqu'à ce qu'ils soient habitués à ce système, s'il s'agit d'un grand changement par rapport à la pratique actuelle.
- Assister à autant d'exercices que possible, tout en donnant aux commandants de sous-unités l'espace dont ils ont besoin pour effectuer leur travail. N'oubliez pas que, selon la doctrine, un commandant d'unité doit normalement superviser quatre ou cinq commandants de sous-unités sur le terrain. Par conséquent, même si le commandant d'unité n'a qu'un seul commandant de sous-unité à superviser, il ne doit pas consacrer plus de 20 à 25 % du temps de l'exercice à la visite d'emplacements ou de quartiers généraux de la compagnie. Le commandant d'unité doit passer le reste du temps à observer l'instruction depuis un point où il n'empiète pas sur l'espace du commandant de sous-unité. En tant que commandant d'unité, l'auteur du présent document ne se présentait souvent que le samedi après-midi afin de laisser aux compagnies la soirée du vendredi et la matinée du samedi pour s'organiser.
- Pour les exercices de niveau supérieur (par exemple lorsque le commandant de sous-unité prend part à un exercice ou qu'il participe à des exercices avec plusieurs compagnies), le personnel des opérations de l'unité planifie les exercices selon l'orientation donnée par le commandant d'unité. Les commandants de sous-unités devraient recevoir des ordres verbaux du commandant d'unité (ou du commandant d'unité et de l'officier des opérations). Ces ordres devraient être complétés par un ordre écrit ou des notes de confirmation ainsi que par les annexes exigées au moins quelque six semaines avant l'exercice. Les commandants de sous-unités peuvent alors donner des ordres conformément au programme du calendrier présenté précédemment.
- Former et perfectionner les officiers de l'unité. Réaliser des exercices tactiques sans troupes (ETST) en temps opportun qui portent sur les NAC à valider (et s'assurer que ces dates figurent

dans plan des opérations [niveau 4] afin que les compagnies en soient informées). Il pourrait être possible de réaliser un ETST après que la fin de l'exercice a été déclarée, ce qui laisse aux sous-officiers le soin d'effectuer le travail d'administration nécessaire avant le redéploiement, ou encore un exercice de simulation sur table une fois de retour au manège militaire après un exercice, pendant que les sous-officiers effectuent les drills subséquents à l'exercice.

Responsabilités du commandant de la sous-unité

- Recevoir et lire le plan des opérations de l'unité (niveau 4) ainsi que l'orientation et les directives supplémentaires de son commandant d'unité.
- S'assurer que les reconnaissances d'exercice ont lieu suffisamment tôt pour pouvoir faire un briefing de suivi au commandant d'unité dans un délai qui permet d'adapter le plan au besoin.
- Encadrer le commandant adjoint de la compagnie durant ce processus.
- Rédiger et donner des ordres verbaux dans un délai qui respecte la règle du 1/3 : 2/3.
- Assurer la coordination avec le personnel des opérations de l'unité pendant tout le processus (par l'intermédiaire du commandant adjoint de la compagnie).

Responsabilités du sergent-major de compagnie (SMC)

- S'assurer que les leçons ont été attribuées lors des soirées des chefs et que les fournitures ont été demandées.
- Encadrer le sergent quartier-maître de compagnie (SQMC) durant ce processus.

Conclusion

Ce système peut être adapté, et devrait probablement l'être, pour convenir de façon optimale à chaque unité. Voici quelques réflexions en guise de conclusion :

- Organisez une « réunion d'instruction » semestrielle où tous les chefs de la compagnie (du caporal-chef aux niveaux supérieurs) sont présents, où le commandant de la sous-unité explique le processus et où le calendrier est examiné pour éliminer les conflits d'horaire entre les activités de l'unité, etc.
- Soyez créatifs. Par exemple, considérez l'instruction par stands et les exercices au champ de tir relatifs aux normes individuelles d'aptitude au combat (NIAC) comme une procédure de combat pour un exercice tactique qui aura lieu quatre semaines plus tard.
- Si le budget et le temps le permettent, faites en sorte que les commandants de sous-unités accordent aux commandants de peloton quelques « journées d'instruction du samedi » par année et laissez les commandants de peloton décider de ce qu'ils veulent ou doivent pratiquer (assurez-vous qu'ils font un briefing de suivi à leurs commandants de sous-unités au sujet de leur plan). Veillez à ce qu'ils effectuent une reconnaissance et qu'ils rédigent une courte instruction d'exercice.
- Dans la mesure du possible, prévoyez un groupe cible secondaire de l'instruction (GCSI) pour chaque exercice. Ce type de groupe peut être constitué à partir de votre propre unité (échelon A1 ou A2) ou à partir d'une autre unité. Veillez simplement à ce que cela ne nuise pas à l'effort principal, qui concerne le groupe-cible principal de l'instruction (GCPI).
- Utilisez des véhicules de modèle militaire normalisé dans la mesure du possible afin que vos éléments de soutien logistique du combat s'entraînent aux NAC liées aux convois.

- Réduisez les munitions et les rations initialement fournies pour qu'elles correspondent à une journée d'approvisionnement afin de mettre à l'essai la chaîne de réapprovisionnement de votre unité ou de votre compagnie pendant l'exercice.
- Recherchez les occasions de partager des installations et d'interagir avec d'autres unités et armes sur le terrain de combiner vos activités avec les leurs. Même aux échelons inférieurs, il est souvent utile de travailler avec d'autres unités, par exemple avec l'appui du génie pour le franchissement d'un obstacle. Certes, cela nécessite un préavis longtemps en avance et un travail de coordination considérable, mais cela renforce le caractère inoubliable des exercices.
- Lorsque c'est approprié et permis, demandez aux corps de cadets affiliés d'envoyer des cadets supérieurs pour observer des exercices occasionnels et demandez au quartier général ou à la compagnie d'administration de réaliser une activité de familiarisation avec les FAC.
- Si vous voulez présenter votre exercice, assurez-vous que l'officier des affaires publiques de l'unité ou de la brigade vous rende visite ou qu'il assiste à l'exercice. Vous pourriez inviter les gens du Conseil de liaison des Forces canadiennes. Vous pourriez aussi inviter un journaliste local (il pourrait se joindre à un groupe de camping à l'occasion d'un exercice réalisé en hiver). Encore une fois, il faut faire en sorte que cela ne nuise pas à l'instruction du GCPI.

J'espère que vous avez tiré une ou deux bonnes idées de cet article. Si quelque chose n'est pas clair ou si vous pensez que quelque chose devrait être ajouté, n'hésitez pas à communiquer avec l'auteur à l'adresse électronique suivante : matthew.haussmann@forces.gc.ca.

L'auteur tient à remercier les nombreux officiers et sous-officiers aimables qui ont fait des suggestions et fourni de la rétroaction lors de la rédaction du présent article.

[i] Vous trouverez à l'adresse suivante un exemple dont vous pouvez tirer des scénarios : https://acims.mil.ca/sp/3CdnDiv_Simulation_Centre/Generic%20CBG%20DATE%20CAX/Forms/AllItems.aspx.